

**CAMUS** (*Camille-Charles-Albert-Célestin*), Directeur général au ministère des Colonies (Molenbeek-St-Jean, 9.5.1883 — Londres, 16.11.1940). Fils de Charles-Joseph-Walthère et de Goeyens, Florence.

Ingénieur civil des mines (1906) et docteur en droit (1930) de l'Université de Bruxelles; ingénieur électricien (1908) de l'institut électrotechnique Montefiore (Université de Liège).

Entré à l'administration centrale des Colonies le 21 janvier 1910 comme attaché de 2<sup>e</sup> classe, Camille Camus se signala très vite à l'attention de ses chefs.

Ayant accompli son service militaire à la compagnie universitaire, il fut versé au 12<sup>e</sup> de ligne lors de la première invasion de notre pays par les troupes allemandes, en août 1914. Sa belle conduite au feu, comme simple caporal d'infanterie, lui valut dès le 4 novembre 1914, la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold pour action d'éclat au cours d'une périlleuse mission volontaire sur le front de l'Yser.

En 1917, il participa aux opérations dans l'Est Africain où il dirigea, dans des conditions difficiles et avec un succès complet, le chemin de fer de Kigoma à Dar es Salam. C'est comme capitaine-commandant à titre honorifique des troupes coloniales, qu'en 1919 il reprit son service au département des Colonies. Sa carrière administrative y fut particulièrement brillante: ingénieur principal en 1918 et ingénieur en chef en 1924, il fut promu au grade de directeur général en 1928, ayant dans ses attributions la direction du Domaine et des Mines, ainsi que celles du Commerce et de l'Industrie, de l'Aéronautique et, enfin, des Travaux publics.

Camus était retourné au Congo en 1922, chargé d'une mission relative à la télégraphie sans fil. En 1932 et en 1934, il accompagna le ministre P. Tschoffen lors de ses visites dans la Colonie.

En mars 1939, le ministre G. Heenen l'appela aux fonctions de chef de son cabinet, poste qu'il continua à occuper sous le ministère de M. A. De Vleeschauwer. En cette qualité, il accompagna le Gouvernement en exil lors de la seconde guerre mondiale, au début de laquelle il avait revêtu l'uniforme de major du Génie dans la réserve de l'armée métropolitaine.

A Londres, nos ministres s'étaient installés à l'hôtel Carlton. Le premier ministre Pierlot et M. De Vleeschauwer logeaient au premier étage; la chambre de M. Spaak, au second, voisinait avec celle de M. Camus. Déjà l'hôtel avait été touché trois fois par les bombes ennemies.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1940, les bombardements furent particulièrement violents. Camille Camus se leva et voulut sortir de sa chambre pour gagner l'abri de l'hôtel; il n'en eut pas le temps: un pan de mur s'écroula, lui broyant la gorge. Des amis accoururent, alertèrent M. De Vleeschauwer. Celui-ci reçut dans ses bras son dévoué collaborateur qui achevait de vivre et dont le lit était intact...

Il convenait que la dépouille de ce fervent patriote reposât en terre belge. Le corps fut ramené au pays et inhumé dans le caveau de famille du cimetière de Laeken le 30 avril 1949, après un émouvant service en l'église de la Sainte-Croix, à Ixelles, où la foule des participants et l'amoncellement des fleurs révélèrent combien les sympathies et les amitiés qu'avait suscitées le disparu dépassaient le nombre de celles que chacun soupçonnait.

Déjà en novembre 1940, lorsque parvint en Belgique occupée la nouvelle tragique du décès de M. Camus, ses collègues avaient fait célébrer à sa mémoire une messe solennelle en l'église des Carmes de Bruxelles, voisine des locaux de la rue du Grand-Cerf où avaient dû s'installer les services du ministère des Colonies. On vit ce matin-là se presser autour du catafalque couvert du drapeau belge une foule compacte de coloniaux et d'amis profondément affectés. Pendant plus de quinze ans, Camille Camus

fut le conseiller précieux et écouté de tous les ministres qui se succédèrent à la Place Royale.

Mais, outre ses fonctions principales, M. Camus assumait d'innombrables activités connexes. Il assistait aussi comme conseiller technique à toutes les séances du Conseil colonial et aux diverses réunions des commissions du dit Conseil.

Son savoir et son expérience l'avaient fait désigner en outre comme délégué auprès des plus importantes sociétés coloniales au sein desquelles les intérêts de l'État devaient être défendus.

C'est ainsi qu'il était ou avait été:

Membre du Comité Spécial du Katanga;  
Membre du Conseil de gérance du Comité National du Kivu;

Membre du Conseil de gérance et du Comité de direction de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco);

Président de la Commission des Télécommunications;

Président de la Commission des Ports et de l'Hydrographie au Ministère des Colonies;

Président de la Commission administrative du Service géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi;

Président de la Commission des Carburants du Ministère des Colonies;

Membre du Comité permanent de Coordination des transports au Congo;

Membre du Comité de direction de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies;  
Membre du Comité mixte des transports maritimes;

Délégué du groupe des producteurs belges auprès du Cartel International de l'Étain;

Commissaire des groupes I et IV au Commissariat général du Gouvernement près l'Exposition internationale, coloniale, maritime et d'art flamand d'Anvers en 1930;

Membre de la Commission de patronage chargée d'encourager et favoriser la participation des producteurs belges à l'Exposition internationale coloniale de Paris en 1931;

Président du groupe XI à l'Exposition internationale coloniale de Paris en 1931;

Président du groupe XXV, classe 149, à la section belge de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1935;

Vice-président de la Commission coloniale à l'Exposition internationale de l'eau à Liège (1939).

Plein d'affabilité et de confiance communicative, organisateur et administrateur hors ligne, esprit novateur et prudent en même temps, supérieurement doué et servi par une puissance de travail peu commune, Camille Camus ne cessa de déployer une activité débordante qui enthousiasmait ses collaborateurs et étonnait ses amis. Car son besoin de se dépenser ne se limitait pas à ses fonctions officielles et son dynamisme ne se ralentit jamais. Rappelons à ce propos que, déjà ingénieur civil des mines et ingénieur électricien, il eut la coquetterie — et la volonté peu banale — alors qu'il avait largement dépassé la quarantaine, d'entreprendre patiemment pendant cinq ans et méthodiquement comme tout ce qu'il faisait, le cycle complet des études qui devaient le conduire en 1930 au titre de docteur en droit, avec distinction, devant le jury de l'Université libre de Bruxelles. Ce fut une de ses grandes joies, d'avoir pu, avec une très légère pointe d'ironie, déclarer, au lendemain de cette performance: « Et maintenant, mon cher, moi aussi, je suis docteur en droit... ».

De sa forte personnalité émanait un irrésistible pouvoir de séduction et le dynamisme de son tempérament riche et ardent était communicatif.

Les sports qu'il pratiquait assidûment avaient conservé à cet homme de 57 ans une étonnante jeunesse.

Ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés garderont de Camille Camus le sou-

venir d'un collègue de grande classe. Ils lui sont reconnaissants de l'éclat qu'il a su donner au rôle de fonctionnaire colonial qu'il a exercé.

Le Congo auquel il s'était consacré avec un dévouement inlassable a perdu en lui un grand serviteur et c'est en le servant qu'il a trouvé la mort.

Distinctions honorifiques. — Croix de guerre avec palme (3 citations); médaille de l'Yser; médaille commémorative des campagnes d'Afrique; médaille de la Victoire; médaille commémorative de la guerre 1914-1918; médaille civique de 1<sup>re</sup> classe; médaille commémorative du Centenaire; Étoile de service; grand officier de l'Ordre de la Couronne; commandeur de l'Ordre Royal du Lion; commandeur de l'Ordre de Léopold; commandeur de l'Ordre de *Polonia Restituta*; grand officier de l'Ordre de l'Étoile Noire; commandeur de la Légion d'Honneur; grand officier de l'Ordre du Christ du Portugal; grand officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie.

Publications. — Les méthodes d'exploitation des alluvions aurifères applicables dès le début au Congo belge (*Congrès pour le Perfect. du Mat. Col.*, Bruxelles, XXIII, 1910, pp. 543-549). — Les voies de transport au Congo belge (Bruxelles, Bothy, 1922). — Note sur la mise en œuvre par la Colonie de la puissance hydraulique du Congo (*Congrès Internat. col.*, Gand, LL, 1922, pp. 257-263). — La tendance en matière de grands travaux au Congo belge (*Bull. Soc. belge Etudes et Expans.*, Liège, 1923).

Le Ruanda et l'Urundi (*Bull. Soc. royale belge Géogr.*, Bruxelles, 1923, p. 112). — Le régime juridique et la situation sociale du travailleur au Congo belge (*Bull. Soc. belge d'Études et d'Expans.*, Liège, 1929). — L'énergie hydro-électrique au Congo belge (*L'Essor Econ. Belge*, Expans. col., 1932, I, pp. 239-249). — La situation économique de la Colonie et le rôle des grands organismes coloniaux (*Bull. Soc. belge des Ingénieurs et Industriels*, Bruxelles, 1935).

20 décembre 1952.

E.-J. Devroey.

*La Belgique active* (Brux., 1934). — *Recueil financier* (Bruylant, Brux., 1939, III). — R. Denuit, *Le Congo, champion de la Belgique en guerre*, (Ed. Van Belle, Brux., 1945, p. 74). — *Bull. techn. de l'A. I. Br.*, (Brux., n° 1 de 1946). — *Le Soir* (Brux., 5 décembre 1946). — *Prescobel* (Brux., n° 644 du 6 décembre 1946). — *Essor du Congo* (Elisabethville, 21 décembre 1946). — *Le Soir* (Brux., 29 avril 1949). — *La Revue Col. belge* (Brux., 15 mai 1949, p. 311).